



# Les maires de Saint-Eusèbe

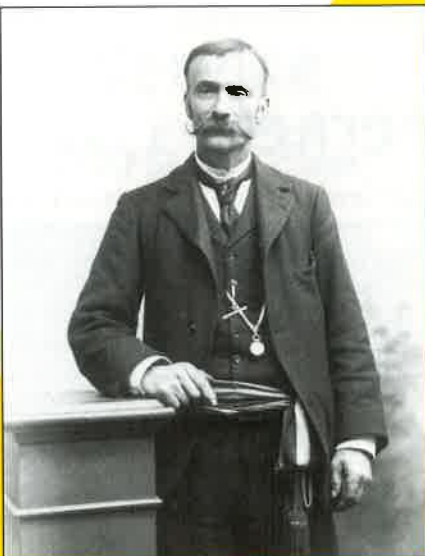
## De l'Annexion à nos jours

Avant 1860, la Savoie faisait partie du Royaume Sarde qui comprenait en outre la Sardaigne et le Piémont.

La capitale du royaume était Turin. Le représentant du pouvoir en place était le syndic assisté du Conseil communal.

A partir du Rattachement, le premier magistrat de la commune prendra le titre de Maire, il sera assisté de son Conseil Municipal.

La partie gestion administrative sera assurée par le Secrétaire de mairie qui sera un agent de la commune.



**Jean MUGNIER**  
(Maire de 1896 à 1904).



**Louis FONTANY.**  
(Maire de 1925 à 1929).

**CROCHET Jean-François** <sup>(1)</sup>  
Propriétaire-cultivateur  
1<sup>er</sup> septembre 1782  
20 janvier 1869  
Maire 1861 - 1865 = 4 ans

**LUISET Antoine** <sup>(2)</sup>  
Cultivateur  
8 janvier 1836  
Maire 1865-1876 (démission) : 14 ans

**FONTAINE Pierre dit Mathieu**  
Cultivateur  
16 février 1831-12 juin 1911  
Maire 1<sup>er</sup> mandat 1876-1878  
(démission) = 2 ans

**CROCHET Jean-Pierre dit Janot**  
Cultivateur  
5 juin 1826-12 décembre 1903  
Maire 1878-1884 = 6 ans

**FONTAINE Pierre dit Mathieu** <sup>(3)</sup>  
Cultivateur  
Maire 2<sup>e</sup> mandat  
1884-1896 = 12 ans

**MUGNIER Jean**  
Cultivateur  
1854-1956  
Maire 1896-1904 = 8 ans

**MESTRALLET Lucien**  
Négociant-fromages et fruitier  
1862-15 mars 1913  
Maire 1904-1913 (déces) = 9 ans

**BOUCHET Alexis** <sup>(4)</sup>  
Cultivateur  
1864 28 mai-1945  
Maire 1913-1925 = 12 ans

**FONTANY Louis**  
Cultivateur  
20 août 1878-28 août 1950  
Maire 1925-1929 = 4 ans

**FOSSOUX Emile** <sup>(5) (6)</sup>  
Cultivateur  
20 juillet 1883-20 mai 1967  
Maire 1929-1967 (déces) = 38 ans

**BOUVIER René**  
Commerçant, cultivateur  
1923-novembre 1968  
Maire 1967-1968 (déces) = 2 ans

**GRUFFAT Albert**  
Ouvrier et cadre technique  
21 janvier 1938-2007  
Maire 1968-1983 = 15 ans

**MOREL Marcel**  
Agriculteur  
27 mai 1939  
Maire 1983-2008 = 25 ans

**PERISSOUD Jean-François**  
Technicien de photocomposition  
19 décembre 1959  
Maire depuis mars 2008

### NOTA

(1) Le premier maire de Saint-Eusèbe sera Jean-François CROCHET. Il sera nommé par le Préfet et non pas par ses conseillers municipaux. Il prêtera serment «d'obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur».

(2) A partir de 1865, les maires et adjoints des petites communes sont soit désignés par les conseils municipaux, soit nommés par le Préfet.

(3) A partir de 1884 les maires et adjoints de toutes communes sont élus par les conseils municipaux.

(4) Alexis BOUCHET a été le maire de la Grande Guerre. Il fut chargé, avec les gendarmes, d'annoncer aux familles les mauvaises nouvelles. (On avait peur quand les gendarmes étaient sur les routes de Saint-Eusèbe, disaient les anciens)

(5) Saint-Eusèbe traversa sans trop de gros problèmes les incertitudes liées à l'occupation.

(6) Les premières élections de «l'après occupation» les 29 avril et 6 mai 1945 innoveront : les femmes ont enfin le droit de vote. Ainsi peuvent-elles être Maires ou Adjointes, ou Conseillères municipales. La première femme élue au Conseil Municipal de Saint-Eusèbe fut Florence MARTIN, institutrice, conseillère de 1945 à 1951.

**Références :**  
**Les maires de Haute-Savoie Jean Excoffier**  
**Archives municipales**



HISTOIRE...

## Emile Fossoux 1929-1967

**Maire de Saint-Eusèbe pendant près de 38 ans (de 1929 à 1967 lors de son décès) Emile Fossoux a été le maire de la commune pendant de très longues années. Sept mandats consécutifs. Un record de longévité.**

**Titulaire de nombreuses distinctions, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.**

**Voici le texte paru dans la presse locale qui relate cette remise de cette distinction à l'occasion d'un 11 novembre.**

Le petit village de Saint-Eusèbe était en fête le 11 novembre. Les drapeaux claquaient et les sapins ornés des trois couleurs attestaient qu'un événement peu ordinaire allait s'y dérouler.

Cette modeste commune de l'Albanais fête certes l'Armistice, mais elle fêtait surtout son maire, M. Emile Fossoux, à qui 38 années de conseil municipal dont une trentaine comme maire valait une haute distinction, celle de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Dans l'allocution qu'il prononça au vin d'honneur, M. François de Menthon dit qu'il s'agissait d'une distinction très rare puisque le nombre des maires faits chevaliers de la Légion d'Honneur annuellement dans le département ne dépasse pas l'unité.

La cérémonie se déroula à 2 h 30 car M. Fossoux avait demandé à M. Paul Jacquet, Préfet de la Haute-Savoie d'être son parrain. M. Le Préfet vint après avoir assisté aux cérémonies annéciennes. MM. François de Menthon, député et conseiller général du canton de Rumilly ; Jean Clerc, sénateur, Président du Conseil Général ; Amet, chef de cabinet, l'accompagnaient.

La Brigade de gendarmerie de La Balme, renforcée, rendait les honneurs et un détachement de la Fanfare de Rumilly prêtait son concours.

M. Fossoux reçut la croix devant le monument aux Morts, face aux enfants des écoles, à la population, aux notabilités de la région, MM. Darmet, Grillon, Dubois et Triquet, respectivement maires de Rumilly, Thusy, Vallières et Vaulx et diverses personnalités. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur eut lieu en mairie. Successivement MM. Cadoux, adjoint au nom de la Municipalité, Jean Clerc au nom des combattants de 14/18 ; M. François de Menthon et M. Le Préfet rendirent un vibrant hommage aux qualités d'administrateur, au sens civique de M. Fossoux déjà titulaire de la rosette d'Officier d'Académie, du Mérite Agricole et de la Médaille d'Honneur Départementale et Communale.

M. Fossoux remercia avec une



Emile Fossoux.

émotion bien légitime. Il exprima sa gratitude à son adjoint, à ses conseillers, aux différents secrétaires de mairie qu'il eut à ses côtés, MM. Martin, Cons et Duret. Les uns et les autres lui ont permis d'administrer la commune dans l'harmonie complète et avec le seul souci de l'intérêt général.

Il souligna également le grand honneur fait à Saint-Eusèbe par M. Jacquet, puisque la commune accueillait pour la première fois de son histoire, le préfet du département.

Les autorités et les invités gagnèrent ensuite le restaurant Bouvier où un excellent banquet leur fut servi.

Au cours de ce banquet, M. Cadoux, adjoint fut décoré de la Croix du Mérite Agricole, juste récompense d'une vie de labeur et d'honnêteté.

L'Agriculteur Savoyard présente à M. Fossoux ses biens vifs compléments à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur, ainsi qu'à M. Cadoux.



Jour de fête à Saint-Eusèbe en ce 11 novembre.